

BUDGET ANNEXE

« MARCHE D'INTERET NATIONAL »

RAPPORT DE PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF

EXERCICE 2025

SOMMAIRE

1. Présentation générale du budget primitif du budget annexe marché d'intérêt national »	3
2. La trajectoire financière du budget annexe « marché d'intérêt national»	4
2.1 Les indicateurs de gestion du budget annexe « marché d'intérêt national»	4
2.2 La dette du budget annexe « marché d'intérêt national »	5
3. La programmation pluriannuelle du budget annexe « marché d'intérêt national »	6
4. La section d'exploitation du budget annexe « marché d'intérêt national »	7
4.1 Les recettes d'exploitation du budget primitif	7
4.2 Les dépenses d'exploitation du budget primitif	8
5. La section d'investissement du budget annexe « marché d'intérêt national »	9
5.1 Les dépenses d'investissement du budget primitif	9
5.2 Les recettes d'investissement du budget primitif	10

1. PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE MARCHE D'INTERET NATIONAL »

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile, principe d'annualité budgétaire.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section d'exploitation et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre.

Le budget primitif du budget annexe « marché d'intérêt national » prévoit un total de crédits :

- ✓ En section d'exploitation : 3 155 K€
- ✓ En section d'investissement : 500 K€.

Le budget primitif du budget annexe est voté en Conseil de la Métropole.

2. LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « MARCHÉ D'INTERET NATIONAL »

2.1 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « MARCHÉ D'INTERET NATIONAL »

Afin de mieux appréhender la trajectoire du budget annexe suite au budget primitif, les indicateurs de gestion ont été recalculés.

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles d'exploitation - dépenses réelles d'exploitation => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

En K€	Budget voté 2023	Budget voté 2024	Budget primitif 2025	Evolution 2024/2025	
				en K€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	5 313	3 237	3 155	-83	-2,6%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	5 168	3 056	3 004	-52	-1,7%
Epargne de gestion courante (EBG)	145	182	151	0	-20,5%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	2,7%	5,6%	4,8%		
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 + 76) hors nature 775</i>	0	0	0	0	
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 + 68 + 66112)</i>	0	31	11	-20	-184,9%
Résultat exceptionnel large	0	-31	-11	20	-184,9%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	145	151	140	0	-7,5%
Taux d'épargne de gestion	2,7%	4,7%	4,4%		
<i>Recettes réelles</i>	5 313	3 237	3 155	-83	-2,6%
<i>Dépenses réelles</i>	5 168	3 087	3 015	-72	-2,4%
Epargne brute (EBE)	145	151	140	-11	-7,5%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	2,7%	4,7%	4,4%		
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	0	0	0	0	
Epargne nette (ENE)	145	151	140	-11	-7,5%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	2,7%	4,7%	4,4%		
Encours de dette (année précédente)					
Capacité dynamique de désendettement	0,0	0,0	0,0		

Les épargnes de l'activité budget annexe « marché d'intérêt national » sont positives grâce notamment au versement chaque année d'une participation du budget principal permettant d'équilibrer la section d'exploitation.

Ce budget ne supportant pas de dette, l'épargne de gestion, l'épargne brute et l'épargne nette sont identiques.

2.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « MARCHE D'INTERET NATIONAL »

Sans objet.

3. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « MARCHÉ D'INTERET NATIONAL »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la programmation pluriannuelle des investissements du budget annexe « marché d'intérêt national » avec les principaux indicateurs de suivi.

Libellé du programme	Libellé de l'autorisation de programme	Montant de l'autorisation de programme (en K€)	Variation volume de l'autorisation de programme 2025	Montant réalisé au 31/12/2023 (en K€)	Montant annuel des crédits de paiements voté 2024	Montant annuel des crédits de paiements budget primitif 2025	Taux d'avancement prévisionnel au 31/12/2025
Alimentation	ALIMENTATION PROJET MDTURE 2020-26	1 000 K€	0	567 K€	0	500 K€	107%
TOTAL		1 000 K€	0	567 K€	0	500 K€	107%

Le volume des autorisations de programme (AP) au 1^{er} janvier 2025 s'élève à 1 000 K€, avec un taux d'avancement prévisionnel au 31 décembre 2025 de 107%. Une révision de l'AP sera effectuée lors du budget supplémentaire 2025.

L'unique opération de ce budget en investissement est dédiée aux travaux d'aménagements du marché d'intérêt national qui comprend les sites des Arnavaux et de Saumaty.

4. LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « MARCHÉ D'INTERET NATIONAL »

4.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU BUDGET PRIMITIF

En K€	Budget voté 2023	Budget voté 2024	Budget Primitif 2025	Evolution 2024 / 2025 en %
Recettes réelles	5 313	3 237	3 155	-3%
Recettes de gestion courante	5 313	3 237	3 155	-3%
74 - Dotations et participations (subv d'équilibre)	5 313	2 987	2 755	-8%
74 - Dotations et participations				
75 - Autres produits de gestion courante	0	250	400	60%
Total recettes d'exploitation	5 313	3 237	3 155	-3%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	0	0		
Total recettes d'exploitation cumulées	5 313	3 237	3 155	-3%

Pour 2025, les recettes réelles d'exploitation s'élèvent à 3 155K€, soit en diminution de 3% par rapport au total voté 2024.

Les principales recettes se déclinent de la manière suivante :

- Au chapitre 74, la participation à l'équilibre versée par le budget principal, à hauteur de 2 755K€, en baisse de -8% par rapport au budget voté 2024
- Au chapitre 75, la redevance d'affermage de la SPL MIN d'un montant de 400K€, en augmentation de 60% par rapport au budget voté 2024.

4.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU BUDGET PRIMITIF

En K€	Budget voté 2023	Budget voté 2024	Budget Primitif 2025	Evolution 2024 / 2025 en %
Dépenses réelles	5 168	3 087	3 015	-2%
Dépenses de gestion courante	5 168	3 056	3 004	-2%
011 - Charges à caractère général	4 379	2 690	2 888	7%
012 - Charges de personnel et frais assimilés		73	73	0%
65 - Autres charges de gestion courante	790	292	42	-86%
Autres dépenses d'exploitation	0	31	11	-65%
67 - Charges exceptionnelles	0	15	11	-27%
68 - Dotations aux provisions, dépréciations		16	0	-100%
Dépenses d'ordre	145	151	140	-7%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	145	151	140	-7%
Total dépenses d'exploitation hors virement	5 313	3 237	3 155	-3%
023 - Virement à la section d'investissement	0	0	0	
Total dépenses d'exploitation hors virement	5 313	3 237	3 155	-3%

Pour 2025, les dépenses réelles d'exploitation s'établissent à 3 015 K€, en diminution de 2% par rapport au budget voté 2024, et se ventilent de la manière suivante :

- ✓ Au chapitre 011 : 2 888€ en augmentation de 7% par rapport au budget voté 2024. Ces crédits correspondent aux loyers versés au Grand Port Maritime de Marseille pour le site de Saumaty (1 935 K€) ainsi qu'aux taxes foncières et autres taxes à hauteur de 953K€.
- ✓ Au chapitre 65 : une baisse de -86% par rapport au budget voté 2024 des crédits liés aux créances éteintes et de non-valeur dont le montant prévisionnel est de 42K€ pour l'exercice 2025.
- ✓ Enfin, les crédits relatifs aux dotations aux amortissements s'établissent à 140K€

5. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « MARCHÉ D'INTERET NATIONAL »

5.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRIMITIF

En K€	Budget voté 2023	Budget voté 2024	Budget Primitif 2025	Evolution 2024 / 2025 en %
Dépenses réelles	537	680	500	-26%
Dépenses d'équipement	169	220	500	128%
Total des opérations d'équipement	169	220	500	128%
Dépenses financières	368	460	0	-100%
27 - Autres immobilisations financières	368	460	0	-100%
Dépenses d'ordre	5	31	0	-100%
041 - Opérations patrimoniales	5	31		-100%
Total dépenses d'investissement	541	711	500	-30%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	0	0		
Total dépenses d'investissement cumulées	541	711	500	-30%

Pour 2025, les dépenses réelles d'investissement s'établissent à 500 K€, en baisse de -26% par rapport au voté 2024.

Une augmentation globale de 128% est constaté par rapport au budget voté de 2024 suite à l'inscription de crédits dédiés aux travaux d'aménagement pour les deux sites du marché d'intérêt national.

Au chapitre 27, l'ajustement du dépôt de garantie relatif aux loyers versés au Grand Port Maritime de Marseille n'intervient que tous les 5 ans comme le stipule les conditions du contrat, cela explique la baisse de -100%.

Pour les opérations patrimoniales (chapitre 041), il n'est pas prévu d'écritures sur l'exercice 2025.

5.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRIMITIF

En K€	Budget voté 2023	Budget voté 2024	Budget Primitif 2025	Evolution 2024 / 2025 en %
Recettes réelles	0	0	360	
Recettes d'équipement	0	0	360	
16 - Emprunts et dettes assimilées (Hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)			360	
Recettes d'ordre	150	182	140	-23%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	145	151	140	-7%
041 - Opérations patrimoniales	5	31	0	-100%
Total recettes d'investissement hors virement	150	182	500	175%
021 - Virement de la section d'exploitation	0	0	0	
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	392	529		
Total recettes d'investissement	541	711	500	-30%

Les recettes d'investissement suivent la courbe des dépenses et sont de 500K€. Un besoin prévisionnel d'emprunt au chapitre 16 est nécessaire pour l'équilibre budgétaire.